



Union des professeurs
de physique et de chimie

Réunion du bureau UdPPC Aquitain, mercredi 23 mars 2016 au lycée Magendie

Personnes présentes : Roseline Primout, Guy Bouyrie, Michel Paya, Marc Kefer, Marie-Laure Saulnier, Sylvie Cuenot, Laurence Lauzano, Christophe Gouchet, Pierre Duplaa et Denis Monnereau.

Personnes excusées : Isabelle Muller, Vincent Besnard et Daniel Marsan

Prochaine réunion : le mercredi 11 mai à 18 h.

Lieux envisagés : Lycée St Genès ou chez Laurence

I. Concours

1. Concours cristaux

Lundi 4 avril de 10h30 à midi : Préparation des lots pour la remise des prix à la salle de l'aquarium de l'ICMCB

<http://www.icmcb-bordeaux.cnrs.fr/>

Guy et ?? peuvent s'y rendre

Mardi 5 avril après -midi – Talence (auditorium de l'Agora du Haut-Carré) :

<http://www.u-bordeaux.fr/Universite/L-universite-de-Bordeaux/Histoire-et-patrimoine/Talence/L-Agora-du-Haut-Carre>

Remise des prix

Denis représentera l'UDPPC. Roseline ne peut s'y rendre participant à un stage sur Paris.

- Sylvie, Michel, Guy et Christophe ont participé au jury le mardi 15 mars après-midi. De très beaux cristaux ont été réalisés. Seuls 2 collèges ont envoyé des cristaux, les autres s'étant désistés.
- Denis et Guy ont participé à la réunion de la préparation de la remise des prix le mardi 22 mars matin :
 - 1 prix pour le niveau collège plus un prix spécial « coup de cœur » ;
 - 3 prix pour le niveau lycée plus un prix spécial « coup de cœur » ;
 - chaque élève recevra un diplôme nominatif ;
 - chaque établissement recevra un diplôme ;
 - 240 élèves inscrits (pas plus possible car plan vigipirate) ; 270 participants ont cependant été comptabilisés. Certains collègues n'ont pas donné de confirmation de participation ;
 - interventions et discours de courtes durées contrairement aux années précédentes ;
 - à cause des travaux, il y aura des soucis pour l'arrivée des bus sur les lieux. Cela s'organise... un plan va être envoyé.

2. Olympiades de Physique

Tableau récapitulatif

	Finales olympiades Φ → janvier	Congrès → octobre	Pré-sélection olympiades Φ → décembre
2016	Paris (terminé)	Dijon	Toulouse
2017	Marseille	Limoges	Toulouse Bordeaux
2018	Toulouse	Bordeaux	Bordeaux Toulouse

Il n'y faudrait pas de pré-sélection en décembre 2018 à Bordeaux, mais plutôt en décembre 2017, en raison du congrès en octobre 2018.

Il était initialement prévu que ces pré-sélections aient lieu en 2016 et 2017 à Toulouse, puis en 2018 à Bordeaux.

Roseline a envoyé un courriel à Madeleine, Vincent Parbelle et au président de la section toulousaine pour les informer de la situation.

3. Olympiades de la Chimie

Mélanie Majimel a envoyé le compte-rendu de l'année 2014/2015 à Roseline.

Dans ce document :

- L'UdPPC n'apparaît pas dans l'historique des organisations partenaires des olympiades, alors qu'elle est co-fondatrice de l'événement dès 1984. Ce point est à faire rectifier par Mélanie Majimel.
- Le rapport financier 2014/2015 et le budget prévisionnel pour 2015/2016 :
 - Il y a deux colonnes : une pour la section Aquitaine du nord, l'autre pour la section de Pau.
 - Pour Pau, les recettes et les dépenses restent constantes d'une année sur l'autre.
 - Pour Bordeaux :
 - l'UIC a diminué la subvention par deux. Elle passe de 6050 € à 3025 €.
 - les frais de déplacement augmenteraient de 600 €.
 - les frais pour la cérémonie de la remise des prix seraient diminués de 1500 €
 - le bilan pour l'année 2015/2016 présenterait un déficit de 1345 €. Les ressources étant de 5383 €, dans ces conditions, dans 4 ans, les olympiades de la chimie n'existeront plus.

L'UDPPC a décidé de laisser sa contribution à 500 € pour l'année 2015/2016. Une augmentation de sa subvention ne permettra certes pas de faire survivre les olympiades de la chimie.

II. Compte-rendu du conseil de Janvier (Paris) par Roseline

1. Adhésions à l'Udppc et au BUP

Constat : Le nombre de réadhésions est de 2/3 actuellement, comme les années précédentes.

Suite au problème dans le sujet de Bac S en juin 2015 et la réaction publique apposée par notre association, il y a eu 74 adhésions nouvelles

Une modification :

Pour les ESPÉ, l'idée est de fournir un accès gratuit au Bup en ligne aux étudiants du master 1 qui préparent le Capes et aux étudiants du master 2.

- pour les 1^o années, cela leur permettrait d'utiliser ce qui leur serait utile au concours,
- pour les 2^o années, cela leur permettrait d'utiliser ce qui leur serait utile en début de carrière (*activités pédagogiques, expérimentales...*)

Le but est de faire connaître l'UdPPC et de sensibiliser et habituer les futurs et nouveaux professeurs aux ressources proposées (BUP + site web).

Avec cette sensibilisation, on espère ainsi que les nouveaux professeurs seront plus enclins à adhérer et à s'abonner à l'UdPPC, dans la suite de leur carrière.

Le mot de passe pour l'accès en ligne serait possédé par le responsable de la formation et serait renouvelé chaque année, en septembre.

L'adhésion et l'abonnement seraient de 500€.

Roseline a envoyé un courriel à Frédéric Godde concernant l'ESPÉ de Bordeaux.

2. Effectifs en MPS

En lycée, les options MPS sont de plus en plus souvent non dédoublées avec des groupes allant de 24 voire 35 élèves, contrairement à ce qui se faisait jusqu'à présent. Cette décision est prise par les chefs d'établissement et les collègues sont démunis face à cette situation. C'est le cas du lycée Max Linder de Libourne.

3. Réflexion inter-associations (UdPPC – SFP - UPS)

Il y a eu un rapport commandé par le ministère sous contrôle de l'Inspection générale sur la dernière réforme des lycées et sur les programmes correspondants, qui n'a pas été rendu public. On estime que les difficultés de la mise en place de l'accompagnement personnalisé sont telles qu'il est difficile de les relever officiellement sans risquer de mettre à mal la réforme en cours du collège.

L'idée est de retirer 20 % des moyens actuellement affectés aux lycées, suite à un rapport de la Cour des Comptes. Les programmes vont évoluer au plus vite et il va falloir adapter les programmes des secondes générales et techniques aux programmes de collège / école primaire qui sont mis en place à la rentrée 2016.

Il serait question de structurer l'enseignement de la Physique en redonnant plus de place aux mathématiques. Il n'est pas question de remettre des heures en plus en 1°S, alors que c'est ce qui est demandé par l'ensemble des enseignants.

Le groupe inter-associatif a rencontré le groupe physique de l'Académie des Sciences. Pierre Léna a été invité, Denis Gratias a participé à certains de nos travaux. Les membres de nos hautes institutions scientifiques, parfois éloignés et déconnectés du monde de l'enseignement, sont de plus en plus conscients de la crise actuelle que traversent nos disciplines de par les modifications profondes des compétences et exigences développées dans les programmes actuels des lycées. Le groupe enseignement de l'Académie des Sciences doit se structurer pour nous rencontrer.

4. IMP

Lycée : problème des IMP. Il y en a de moins en moins qui sont destinées aux enseignants de physique-chimie. Le souci est la dissociation entre le ou la responsable du laboratoire et le ou la coordinateur, fonctions qui tentent à être rassemblées, entraînant l'absence de responsable de laboratoire en raison de l'absence d'IMP pour ce poste.

III. Compte rendu de la réunion sur la préparation des congrès du 12 mars, à Paris

a) Congrès 2016 à Dijon

Les dates ne sont pas sûres (Toussaint, sur 3 jours). Celles qui ont été données précédemment pourraient se décaler d'une journée, en raison de contraintes liées à l'organisation (vacances des étudiants et libérations des salles). On ne peut pas en dire plus, pour le moment.

b) Affiches

Problème :

Jusqu'ici des affiches grand format étaient faites et il y en avait trop. Les organisateurs se sont retrouvés avec un grand nombre d'affiches inutilisées, stockées chez eux.

Suggestions aux nouveaux organisateurs :

Mieux vaut remplacer les affiches et les flyers par des marques pages. Il faut penser au futur stockage du matériel pour le congrès de Bordeaux.

c) Congrès de Limoges en 2017

Problème :

En 2017, le congrès sera à Limoges. Mais, depuis la réforme des régions, le limousin appartient désormais à La même Région que nous. Donc, il est tout naturel de penser que leurs demandes de subventions soient adressées à la capitale bordelaise du tout nouveau Conseil Régional . Comme c'est aussi ce que nous ferons l'année suivante, le risque est que nous ne puissions pas obtenir deux ans de suite d'éventuelles subventions avec de

toutes les façons la quasi certitude que le montant potentiellement alloué soit inférieur à celui espéré.

Michel nous dit qu'il faut espérer que l'on puisse mettre en avant l'effet de promotion que peut constituer chacun de ces congrès, qui participe au rayonnement culturel de cette grande région,

d) Site web pour le congrès

Pour l'informatique, il ne faut pas se lancer dans la création d'un site, des démarches sont en cours au niveau national auprès d'un professionnel.

Un site « clé en main » est en cours d'élaboration. Il devrait être prêt à la fin de l'année scolaire (?) (juin 2016??). Cela évitera, comme cela a été fait jusqu'à maintenant, que chaque nouvelle équipe organisatrice d'un futur congrès crée à nouveau un site chaque année. L'utilisation d'un site identique pour les différents congrès permettra de gagner en efficacité, en cohérence et donc en temps.

IV. Formation des enseignants pour la réforme du collège

Suite à la réforme du Collège, il y a 5 jours de formations pour chaque enseignant. Dans les faits, ces formations sont structurées en des échanges entre enseignants réunis en petits groupes.

Lors des journées disciplinaires sur Bordeaux, les IPR demandant expressément d'enseigner de manière thématique (par contextes, donc) en suivant un fil rouge, ou des fils rouges, fils conducteurs tout au long de l'année. Cette approche doit mener à un enseignement "spiralairé", qui permettrait de revoir à plusieurs reprises les notions enseignées.

Cette exigence de la part des IPR est vécue comme un impératif contraignant par certains professeurs. Elle limite les possibilités d'adaptation à la classe de l'enseignant, une fois que ce fil rouge est choisi. En classe de 2de, qui fonctionne selon ce processus, l'approche spiralaire est limitée compte-tenu des difficultés qu'il y a pour enseigner l'ensemble du programme sur une année. Cette constatation peut ébranler le travail des enseignants du collège qui ont obligation, sur l'injonction des IPR, de trouver des fils rouges.

Par ailleurs, dans une époque où l'harmonisation des pratiques d'enseignement à l'échelle européenne est de mise, nous paraissions être un cas « à part » plutôt qu'un exemple d'innovation pédagogique (*incompréhensions des lycéens étrangers qui étudient en France devant les contenus des manuels français de Physique-Chimie : « Mais, où est le cours ? »*). En bref, les contextes semblent devenir plus importants que les contenus eux-mêmes.

Par ailleurs, des discussions avec des collègues d'autres académies tendent à montrer que cette exigence forte de « fil rouge » n'existe que dans l'académie de Bordeaux.

V. Congrès 2018 à Bordeaux

1. Qui fait-quoi ?

- Trésorier : **Michel Paya & ???** (*une deuxième personne pour le seconder serait souhaitable*)
- Informatique : **Denis Monnereau & Christophe Gouchet**
- Communication (*affiches, cartes, marques-pages, livret du congressiste...*) : **Marie-Laure Saulnier**
- Exposants et partenaires : **Vincent Besnard & Marc Kefer**
- Ateliers et conférences : **Sylvie Cuenot**
- Intendance (*repas de midi, les pauses, le gala...*) : **???**
- Visites touristiques : **Pierre & Laurence**

2. Budget

Le budget prévisionnel sera fait à partir de celui de La Rochelle mais en étant gonflé de 20 % pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie.

3. Recherche du thème du congrès

Quels sont les points forts (réputation) de Bordeaux ?

Le Laser, l'Aéronautique, l'Optique, l'OCVA (à Coutras), ...

Rechercher un thème autour des notions de tradition (vin...) et d'innovations technologiques. Peut-être trouver un acronyme en anglais (car l'Aquitaine est un ancien territoire anglais ?)

4. Recherche du lieu

Problème des séances plénières : Le lieu reste à définir. Enseirb, Amphi Aula Magna, autre ? Pour l'instant, c'est l'Enseirb qui semble privilégiée, mais rien n'est décidé. Dès que la plaquette de présentation sera faite, nous pourrons démarcher.

5. La plaquette de présentation

S'inspirer de celle de La Rochelle. La première chose **à faire par Roseline et Marie-Laure**.